

## Ça s'est passé à Auménancourt

## Journée de la trisomie 21

La 7<sup>e</sup> édition de l'opération «Petits déjeuners à domicile», lors de la journée mondiale de lutte contre la Trisomie 21, s'est déroulée le week-end du 21 et 22 mars 2015. Pour cette occasion, l'AFR d'Auménancourt via sa section marche a organisé une distribution de petits déjeuners à la

salle polyvalente. Une soixantaine de personnes, enfants et adultes, ont donc partagé ensemble un bon moment pour une bonne cause. Les participants ont ensuite eu la possibilité d'effectuer une marche conviviale autour des bois d'Auménancourt.

Cette réussite sur notre secteur va permettre de contribuer au financement d'ateliers éducatifs et culturels que l'association Trisomie 21 Marne propose au quotidien aux personnes porteuses de ce gène. Un grand merci pour votre participation au nom de l'association et de l'AFR.



## Marche gourmande !

C'est sous un ciel bleu, que s'est déroulée le 17 mai 2015, la marche gourmande organisée par l'AFR.

120 personnes ont participé à cet événement, dans la joie et la bonne humeur. Au programme de cette journée, un petit déjeuner au pressoir de Pouillon, chez David BOURDAIRE, puis une marche de 5,8 km à travers bois.



Tout au long de la journée se sont succédés des ateliers culinaires en plein air, grâce à la présence du bus « Au delà de chez soi » animés par le Chef Eric GEOFFROY, de jeux basés sur la découverte de légumes, de goûts et d'odeurs, dirigés par des bénévoles de l'Académie Nationale de Cuisine et d'un atelier apiculture.

Tous les participants ont eu le plaisir de déguster des mets aussi surprenants que délicieux !

Une très bonne journée de détente pour tous !

Sincères remerciements à l'AFR pour la parfaite organisation de cette journée, à David BOURDAIRE, viticulteur à Pouillon, au Chef Eric GEOFFROY www.aupianodeschefs.com, aux bénévoles



## Commémoration du 8 mai

Le 08 mai dernier, nous avons commémoré au centre culturel, le 70<sup>e</sup> anniversaire de la reddition allemande, le 07 mai 1945, en présence d'une trentaine de villageois et du Corps des sapeurs-pompiers.

Mr le maire, entouré de 3 fillettes,

a déposé une gerbe de fleurs sur le monument aux morts de Pontgivar et a relaté ces événements du souvenir.

À l'issue de cette cérémonie, le verre de l'amitié offert par la commune, fut servi dans le centre culturel.



## Judo



Après une année particulièrement concluante pour l'association de Judo d'Auménancourt, en termes de nombre d'adhérents et de bonne ambiance, il est opportun de proposer à toutes les familles de nos 3 villages et des alentours, de pratiquer 2 séances découvertes de cet art martial, animé par Monsieur Franck Leonard à la rentrée prochaine. Professeur de judo qui est en voie d'obtention de sa ceinture noire (il ne lui reste que 40 points à acquérir).

Le mercredi 02 septembre 2015, les inscriptions auront lieu à la salle polyvalente d'Auménancourt le Petit et les entrainements reprendront le mercredi 09 septembre pour les baby judos (de 4 ans jusqu'au grade de minimes), de 18h à 19h.

La nouveauté réside dans le fait que les adultes bénéficieront d'un cours de 19h15 à 20h30, une section judokas de niveau cadets jusqu'à sénior, étant ouverte à tous, soyez les bienvenus.

Précisons qu'une adhésion est valable dans plusieurs clubs de judo. Avec leur licence, les judokas peuvent également s'entraîner à l'amicale Carteret de Reims, à Warmeriville, à Beine-Nauroy et à Gueux.

Pour consulter les horaires ou obtenir des informations, connectez-vous sur le site de l'amicale Carteret :

[www.amcarteret.fr](http://www.amcarteret.fr)

Et pour divers renseignements et inscriptions merci de vous rapprocher de Lætitia et Leonard Franck aux coordonnées suivantes :

Lætitia : 03 26 50 12 95 / 06 37 71 28 33

Franck Coach : 06 37 01 12 34

[franck.laetitia.leonard@orange.fr](mailto:franck.laetitia.leonard@orange.fr)

## AUMÉNANCOURT

## LES TROIS COINS

## Bulletin Communal

## juillet 2015

L'été est déjà bien installé et les projets continuent d'avancer. Le travail sur les réseaux (eau, électricité, éclairage public) permet d'apporter et de maintenir pour tous un service de qualité. Le diagnostic de la totalité de notre réseau d'eau potable nous apportera les réponses appropriées à l'amélioration de celui-ci.

Le recrutement d'un maître d'œuvre à la rentrée de septembre pour étudier chaque assainissement individuel de ceux qui ont adhéré au groupement pour leur réhabilitation pourra alors commencer avant la fin de l'année.

Mais le Conseil ne s'arrête pas là, puisqu'un projet d'envergure nous attend pour l'année prochaine : la

révision du P.O.S. (Plan d'Occupation du Sol) en P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) afin de répondre aux dispositions récentes de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) et de la loi ALUR (Accès au Logement et l'Urbanisme Renouvé) tout en nous permettant de répondre aux exigences actuelles et futures de l'aménagement

de la commune.

Vous constaterez également le dynamisme des associations locales et nos ambitions environnementales plus présentes que jamais afin de vous faire bénéficier de la meilleure qualité de vie possible.

Bon été et bonne lecture.

Franck Guréghian

## La vie de la commune : spécial environnement

## La labéllisation de la commune

Le 17 avril 2015, La commune d'Auménancourt a reçu par la FREDONCA (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Champagne-Ardenne) à Gueux ses trois feuilles, niveau le plus élevé de la labéllisation, qui consiste à récompenser les communes dans la protection de l'environnement.

En effet, les employés communaux doivent respecter certaines règles d'entretien :

Ils ne doivent plus utiliser de produits phytosanitaires, nocifs pour les nappes phréatiques, la faune et la flore. « La gestion différenciée » ou « gestion raisonnée durable » consiste à entretenir les espaces verts selon les caractéristiques propres à chaque lieu pour en préserver la biodiversité.

Le désherbage mécanique, thermique et manuel bien que long est le plus efficace. Pour le cimetière de Pontgivar par exemple, nous le délimitons en quatre zones, avec création de bandes de pelouse, la multiplication des sédums autour des tombes afin de limiter la pousse des mauvaises herbes, la mise en place d'une jachère fleurie et de vivaces.

La tonte différenciée consiste à tondre les pelouses à hauteurs différentes selon les zones, afin de respecter la faune et la flore.



## Aménagement de la Grévière

Cet espace (Auménancourt le Grand, non loin de l'école), autrefois une grévière, puis devenu en quelque sorte un décharge a été revalorisé pour devenir un espace ouvert à la promenade, aux jeux, à la détente. Il a été aménagé en 5 secteurs délimités par la plantation d'arbres. Il y a une zone centrale plantée de charmilles ;

bordée à la droite de 5 arbres symboliques des 5 continents à savoir un eucalyptus, un séquoia, un pin noir, un ginko, un cèdre. A l'extrême droite la zone boisée où se trouve le blockhaus est préservée, allant jusqu'au plus haut point au deuxième blockhaus, enterré. A gauche se trouve un verger avec différents arbres fruitiers.

## Nettoyons la nature

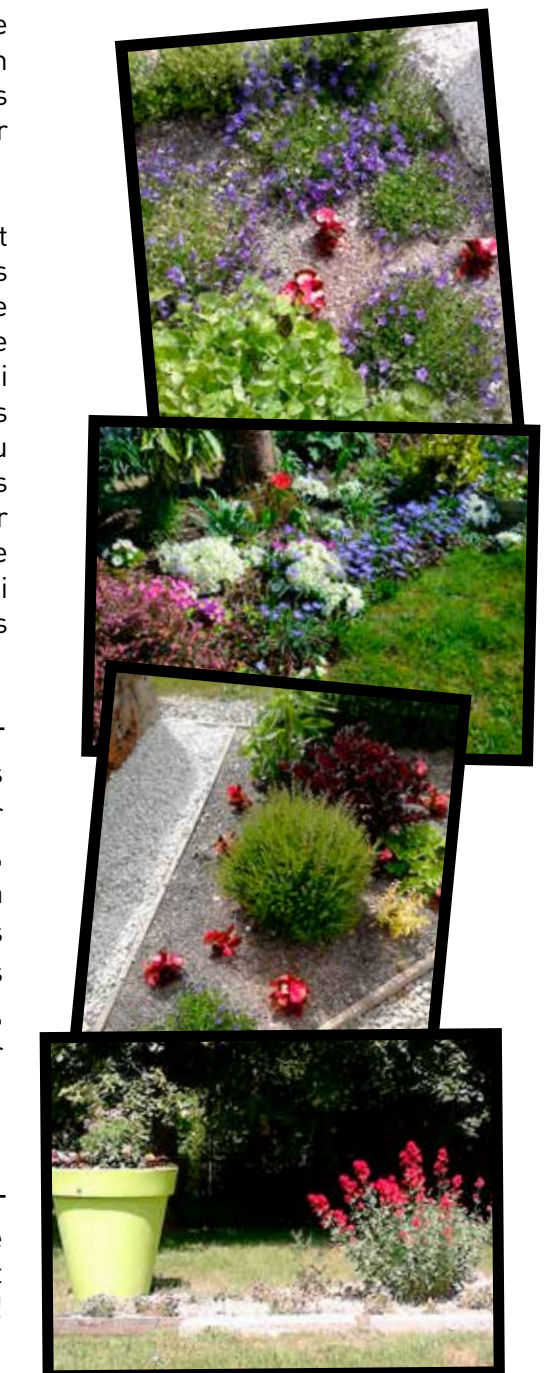
En septembre (date à déterminer en lien avec l'école), est prévue la journée « Nettoyons la nature ».

A vos gants, à vos sacs, cette année encore la commission environnement se mobilise pour nettoyer la commune !

semis en trop, des idées la commune est preneuse !

Par ailleurs, un petit groupe de bénévoles vient planter, nettoyer les massifs. Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez V. Froment. (03 26 97 26 32).

Des nichoirs ont été fabriqués et seront disposés cet automne dans la commune.





La vie de la commune

Raccordement de la rue St-Thierry

Le 08 avril dernier, les travaux d'extension du réseau AEP (adduction d'eau potable) ont débuté rue saint Thierry à Auménancourt-le-Petit en vue d'améliorer le réseau d'eau. L'extension du réseau AEP se fait sur 135 m de long rue Saint-Thierry. Les tranchées sont creusées sur 1,20 m de profondeur pour recevoir des tuyaux PVC de diamètre 200 mm. A la fin du chantier, les tuyaux seront éprouvés à 16 bar afin de valider l'étanchéité. Parallèlement, le branchement du courant d'extension

du réseau et de l'éclairage public aura lieu par le Siem. (Syndicat Intercommunal de l'Energie de la Marne). Les travaux sont réalisés par l'entreprise Sarl Jacques Debrouwer de Muizon. Nous pouvons souligner la sérieuse et l'efficacité d'intervention de notre nouvelle équipe de fontainiers. En effet, Mr Rogier Hervé et son équipe interviennent depuis bientôt un an sur notre commune que ce soit au niveau des fuites d'eau, en plomberie, assainissement que terrassement.

Extension du cimetière

Lors du Conseil Municipal du 17 octobre 2014, le marché d'extension du cimetière d'Auménancourt Le Grand a été voté. Les différents devis ont été étudiés et c'est la société Paysagistes d'Europe, située à St Brice-Courcelles, qui a été retenue. Les travaux d'extension ont débuté le 16 mars 2015 et sont désormais terminés.

Un puisard a été installé à l'entrée du cimetière afin de permettre aux eaux s'écoulant de la gouttière de s'évacuer et donc d'éviter que cet emplacement soit recouvert par de l'eau. Les lieux bénéficient d'allées goudronnées, bordurées. Une entrée a été créée afin d'accéder à la nouvelle partie du cimetière, qui est clôturée par un mur et un grand portail est installé afin de faciliter l'accès aux pompes funèbres.



Ça s'est passé à Auménancourt

Bouffonnerie cycliste

La fête patronale d'Auménancourt n'avait connu pareil succès depuis longtemps, il faut dire que l'équipe de bénévoles du comité des fêtes s'investit dans des activités diverses et variées et en ce dimanche, place à la fête, au spectacle, à la musique. L'organisation d'un concours de customisation de vélos est une première, 32 participants, les plus jeunes avaient moins de 5 ans, puis des 5-12 ans et les adultes. La tâche

fut rude pour le jury devant tant de beauté, d'imagination, de sens de la création, au total une dizaine de primés en fonction des tranches d'âges. La venue de l'artiste Tetouze avec son spectacle « la bouffonnerie cycllette », faisant participer adultes et enfants a particulièrement plu avec ses Jacky adulte et junior et sa Jacqueline. Au début du spectacle un numéro de jongleur avec quilles, puis bilboquets,

ensuite les pires acrobaties à vélo de l'artiste qui s'est adjoint la participation d'adultes et d'enfants, Jacky junior chauffait les spectateurs quand Tetouze faisait vivre des émotions à Jacky adulte, la Jacqueline a démontré ses compétences en matière de saut à la corde même en aveugle, mais le clou du spectacle fut le feu : une corde allumée, tenue par 2 participants, Tetouze a réalisé quelques acrobaties,

a terminé avec Jacky junior. Il y avait foule sur la place pour ce numéro très inhabituel. L'artiste se produit à la demande pour des animations de fêtes de villages, de festivals et autres. La fête fut une réussite, le soleil a dardé ses rayons pendant toute la fin de semaine, la veille on avait dansé jusqu'à 1 h du matin sur la place en appréciant la douceur de la soirée.



Etat civil

Décès

Edmond Pierre Nerka, le 22 mars 2015

Noëlle Livoir, épouse Maillot, le 02 avril 2015

Marie-Thérèse Thiery, épouse Gureghian, le 9 juin 2015

Budget 2015

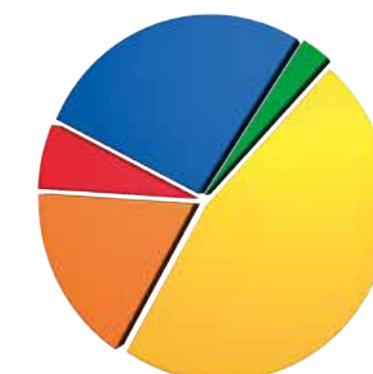
Section fonctionnement

Charges à caractère général : Carburant, combustible, fourniture d'entretien, entretien terrain, bâtiments, voies et réseaux, matériel roulant, téléphone, affranchissement, réception, maintenance, assurances	104 650 €	15 %
Charges de personnel : salaires et charges patronales	150 290 €	21 %
Dépenses imprévues	15 000 €	2 %
Atténuation de produits : Communauté de communes	175 148 €	25 %
Autres charges gestion courante : indemnités des élus, service incendie, CCAS, CLIC, subventions aux associations	61 658 €	9 %
Virement à la section d'investissement	203 670 €	29 %
<b>Total des dépenses</b>	<b>710 416 €</b>	



Dépenses

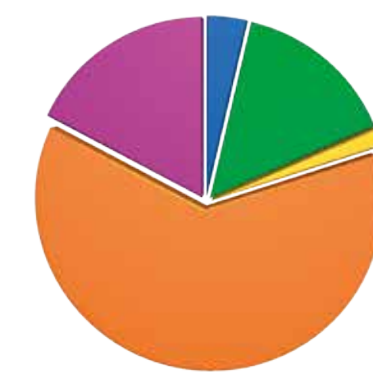
Résultat de fonctionnement reporté	192 205 €	27 %
Produits des services : concessions cimetières, locations diverses	18 700 €	3 %
Impôts et taxes : contributions directes (impôts locaux)	328 160 €	46 %
Dotations et participations : dotations de l'Etat	125 341 €	18 %
Autres produits de gestion courante : loyers des logements communaux	46 010 €	6 %
<b>Total des recettes</b>	<b>710 416 €</b>	



Recettes

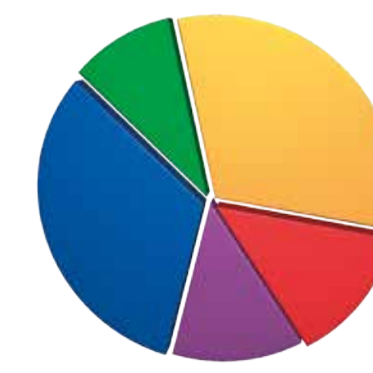
Section investissement

Dépenses imprévues	22 008 €	4 %
Remboursement d'emprunts	89 197 €	15 %
Immobilisation incorporelles : frais d'études	10 000 €	2 %
Immobilisations corporelles : Travaux en cours et futurs (cimetière, plantation, éclairage public, matériel pompiers...)	385 500 €	63 %
Report de l'année 2013	106 273 €	17 %
<b>Total des dépenses</b>	<b>612 978 €</b>	



Dépenses

Virement de section de fonctionnement	203 670 €	33 %
Lotissement	58 801 €	10 %
Dotations et subventions : Taxe locale d'équipement, et fonds de compensation TVA, subventions de l'état, du département...	188 000 €	31 %
Emprunt	80 000 €	13 %
Excédent de fonctionnement	82 507 €	13 %
<b>Total des recettes</b>	<b>612 978 €</b>	



Recettes

Comptes Administratifs Exercice 2014

	Budget communal	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	430 907,32 €	274 091,57 €
Recettes	680 620,57 €	216 584,57 €
Résultat	249 713,26 €	57 505,00 €

	Budget de l'eau	
	Exploitation	Investissement
Dépenses	59 586,94 €	0 €
Recettes	293 412,51 €	74 348,64 €
Résultat	233 825,57 €	74 348,64 €

Tarifs & Taux Communaux 2015

Taxe d'habitation • 20.00 %

Taxe foncière • propriété bâtie : 30,70 % • propriété non bâtie : 20.60 %

SALLE POLYVALENTE

- Week-end\* : 165.00€
- Vin d'honneur-réunion\* : 55.00€
- Ménage : 50.00€
- Caution : 500.00€
- Tables (l'unité) : 2.00€
- Chaises (l'unité) : 0.80€

BIBLIOTHEQUE

- Carte famille : Gratuit
- Duplicata carte : 1.00€
- Photocopies couleur : 0.50€
- Photocopies noir et blanc : 0.20€

TENNIS

- Habitants carte famille : 30.00€
- Carte adultes ou jeunes : 15.00€
- Tickets invités : 15.00€
- Extérieurs : 80.00€
- Caution clé : 100.00€

CONCESSIONS CIMETIERES

- 50 ans : 170.00€
- 30 ans : 120.00€
- Columbarium : 500.00€

EAU

- Part communale (m³) : 0.88€
- Taxes agence de l'eau (m³) : 0.437€
- Abonnement par logement : 40.00€
- Branchement d'eau le branchement : 1850.00 €
- 2 branchements dans le même regard : le branchement : 1350.00€

JARDINS COMMUNAUX

- la parcelle de 300m² : 18.00€

\* Tarifs appliqués aux habitants d'Auménancourt et de Saint-Etienne sur Suippe. Pour les extérieurs : week-end : 400.00€, vin d'honneur : 150.00€